

GESTION ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Objectifs

- Connaître les dernières évolutions légales et conventionnelles
- Adapter les règles aux particularités de l'activité de la structure
- Comparer les obligations de la loi et celles des accords
- Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences
- Gérer les entrées - sorties en cours d'année
- Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel de salaire

Programme

La durée du travail

- Notion de travail effectif
- Les différentes catégories de temps de travail
- Les durées maximales de travail
- La gestion des heures supplémentaires
- La gestion des repos obligatoires

➤ L'organisation du temps de travail

- Suivant les dispositions conventionnelles avant la loi du 20 août 2008 (cycle, la modulation...)
- Les nouvelles possibilités d'aménagement du temps de travail dans le cadre de la loi du 20 août 2008

Date(s) :

14 octobre 2024

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Tarif non adhérents : 440 €

Public et pré-requis :

Directeurs, personnels en charge des ressources humaines, personnels administratifs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances, exposés
- Echanges autour des questions rapportées par les participants
- Exercices pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

➤ Laurence BOURGEON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

 **SOMMAIRE**